

# **REGLEMENT INTERIEUR**

## **INSCRIPTION**

- Tout élève devra remplir une fiche d'inscription dûment remplie et signée par lui-même ou son représentant légal.
- Tout nouvel élève a le droit à un cours d'essai avant de s'inscrire.
- Les inscriptions ont lieu toute l'année.
- En remplissant la fiche d'inscription, l'élève s'engage à suivre avec assiduité ses cours jusqu'à la fin de l'année.
- L'engagement est annuel mais pourra sous certaines conditions (maladie longue, déménagement...) être rompu.

## **DEROULEMENT DES COURS**

- Les cours sont dispensés une fois par semaine selon le calendrier scolaire dans les locaux de l'école au 4 place du château 74200 THONON.
- Sur l'année cela représente 35 cours effectifs.
- Les cours sont individuels à l'exception de l'éveil musical ou des *live sessions*.
- Les cours ont une durée de 45 min mais, pour les plus jeunes, il est possible de faire une initiation de 30 min hebdomadaire.
- Les absences des élèves ne seront pas remboursées.
- Les absences des professeurs seront soit remboursées soit remplacées.

## **TARIFS**

- Les tarifs des cours sont lissés sur l'année, chaque règlement représente 1/10 du coût total.
- 98€/mois pour 45 min
- 90€/mois pour 45 min si au moins 2 personnes d'une même famille sont inscrites.
- 77€/mois pour une initiation musicale de 30 min
- 35€/mois pour l'éveil musical.

## **RESPONSABILITES**

- Les élèves sont sous la responsabilité de leur professeur une fois le cours commencé et ce jusqu'à la fin de celui-ci.
- Les élèves peuvent patienter dans la salle d'attente mais sont sous la responsabilité de leur représentant légal.
- La salle d'attente est surveillée par caméra.
- L'école met à disposition des locaux propres et entretenus ainsi que le matériel nécessaire à la bonne tenue des cours. Il est demandé aux élèves et aux professeurs de respecter ces équipements et seront tenus responsables financièrement de toute dégradation de leur fait.